

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

Commune de Gurcy-le-Châtel

Numéro 15 - Mai 2019

Éditorial

L'actualité très dense de l'année 2018 nous permet d'envisager aujourd'hui de beaux projets pour notre commune.

Nous imaginons bien maintenant le devenir de notre école avec l'organisation du RPI et nous allons lancer les études pour la construction d'un restaurant scolaire. Les ateliers des territoires dont le bilan a été rendu fin 2017 ont représenté une véritable opportunité que nous avons su saisir. D'une part, nous allons aménager, avec le soutien du Département, la zone située autour de la salle polyvalente et, d'autre part, nous avons également répondu présents à l'appel à projet de l'Etat, dans le cadre d'un contrat de ruralité, pour réhabiliter le bâtiment « Pascal » (grand bâtiment en pierre à l'entrée du village) pour en faire un centre d'accueil lié à l'environnement.

Toutes ces réalisations auxquelles travaille actuellement l'équipe municipale contribueront à améliorer le cadre de vie des plus petits comme des plus grands et à faire de Gurcy-le-Châtel une commune rurale vivante et dynamique tout en continuant à maîtriser notre budget.

Nadine Villiers

Vie communale

R.P.I.

Notre école intégrera effectivement le Regroupement Pédagogique Intercommunal Coutençon / Villeneuve les Bordes. Ceci aura pour effet immédiat de supprimer les classes à triple niveau en élémentaire.

Chaque commune gardera son école : 1 classe maternelle à Coutençon, 1 classe maternelle et 2 élémentaires à Gurcy-le-Châtel et 2 classes élémentaires à Villeneuve les Bordes.

Les élèves de maternelle habitant notre commune seront scolarisés à Gurcy. Les élèves d'élémentaire seront répartis, selon leur niveau de classe, entre les écoles de Gurcy et Villeneuve.

Un transport sera mis à la disposition des familles pour l'école comme pour la cantine. Un ramassage sera effectué à Chalautre la Reposte pour les élèves scolarisés à Gurcy ou à Villeneuve.

Tous les élèves du RPI déjeunant à la cantine seront accueillis à Gurcy. La garderie périscolaire restera organisée telle qu'aujourd'hui, avec les mêmes horaires.

BUDGET

Nous venons de clôturer l'exercice 2018 qui montre un résultat positif et nous avons préparé le budget prévisionnel de 2019.

Comme depuis le début de notre mandat, cette fois encore, nous n'augmenterons pas les impôts. Pas d'augmentation non plus pour le prix de l'eau et celui de l'assainissement. De la même façon, le prix du repas de cantine restera identique sauf en cas de hausse sensible de notre fournisseur.

Nous continuerons à bien maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de dégager un excédent à la fin de l'exercice 2019. Ces choix ne nous empêcheront pas de réaliser des investissements (construction d'un restaurant scolaire, aménagement du stade) pour améliorer le cadre de vie des Gurcysois.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Nous étudions actuellement la possibilité d'aménager le bois situé entre le stade et le lotissement du Montois ainsi que les espaces verts autour de la salle polyvalente. Notre réflexion porte sur la valorisation paysagère du site pour en faire un espace polyvalent et convivial propice à la préservation de la biodiversité.

Nous sommes accompagnés dans notre démarche par Seine et Marne Environnement, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de Seine et Marne et le chargé de mission au Département pour le PDIPR (Plan Départemental Des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). Ces regards croisés devraient nous permettre de finaliser un projet intéressant susceptible d'être subventionné à hauteur de 80% par le Département.

LABEL « TERRE SAINE »

Notre commune a reçu du Ministère de la Transition écologique et solidaire et de l'Agence Française pour la Biodiversité le label « Terre Saine ». Les lauréats de l'édition 2018-2019, dont fait partie Gurcy-le-Châtel, ont été récompensés afin de valoriser leur démarche exemplaire « zéro phyto ».

Nous remercions bien sincèrement les agents municipaux Claude POGNOT et Franck RAMIREZ pour leur implication dans cette démarche choisie par la commune.



DIVAGATION DES CHIENS

Depuis quelque temps, nous rencontrons, dans notre village, un vrai problème lié à la divagation des chiens.

Certains habitants n'osent plus se déplacer à pied de peur de rencontrer un chien potentiellement agressif, des chiens entrent dans les propriétés, tuant lapins et volailles... sans parler des déjections sur les trottoirs...

Il peut arriver qu'un chien s'échappe accidentellement mais nous parlons ici des chiens pour qui la divagation est récurrente. Si cela ne cesse pas après un courrier de rappel à la loi (dont ont déjà été destinataires certains maîtres), le chien sera conduit en fourrière. Son maître paiera les frais liés à cette intervention et, de plus, il sera verbalisé.



ACCUEIL GENDARMERIE DONNEMARIE DONTILLY

Les gendarmes nous informent d'un changement d'horaire pour l'accueil du public à la gendarmerie de Donnemarie Dontilly. La brigade sera ouverte de 15h00 à 18h00 tous les dimanches après-midi et jours fériés, au lieu de 15h00 à 19h00. La gendarmerie reste, bien entendu, joignable en toutes circonstances, 24h sur 24, en composant le 17.

NAISSANCES

Thiméo LARGEAU GUILLON le 15/10/2018

Kéo VALOGNES le 09/02/2019

Louis DIDIER le 18/03/2019

MARIAGES

Lionel BAZIN et Aurélie CACCAVALE

DÉCÈS

Guy GIBERT le 16/03/2019

Françoise OTTO le 23/04/2019

CEREMONIE D'ACCUEIL

Le mardi 29 janvier se déroulait, à la sous-préfecture de Provins, une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française sous la présidence de madame REYNAUD, Sous-Préfète.

Madame la Sous-Préfète a reçu les nouveaux citoyens français parmi lesquels madame DIDIER, habitante de notre commune, et leur a remis solennellement leur livret d'accueil.



PROCHAINES ANIMATIONS

11 et 12 mai : Festival Photo Nature

Ce sont plus de 35 photographes venus de toute la France qui présenteront leur travail. C'est dire que notre festival gagne en importance et qu'il fait désormais partie des événements majeurs se déroulant sur notre territoire. Cette notoriété a changé le regard porté sur notre commune ; ce qui va nous permettre de bénéficier d'aides pour nos futurs projets d'aménagement.



16 juin : fête du village

Info : La brocante programmée le 2 juin est reportée pour des raisons de calendrier.

